



Optimiser vos CCTP Travaux

[PERFECTIONNEMENT]

Formation
sur 2 jours (14 h)

animée par
Olivier HOUSSET

*Responsable Travaux et exploitation
des infrastructures techniques -
Institut Gustave Roussy*

Optimiser vos CCTP Travaux

Madame, Monsieur,

Le cahier des clauses techniques particulières, ou CCTP, par définition définit la prestation ou le livrable que l'on souhaite acheter sur les aspects techniques, toutefois il conditionne également les éléments juridiques du CCAP et le suivi de l'exécution du marché. Ce dernier aspect est encore plus crucial lorsqu'il s'agit d'un marché de travaux.

Vous êtes amené à rédiger des CCTP pour des opérations de travaux et vous souhaitez perfectionner votre pratique pour optimiser la définition préalable des besoins, introduire des obligations de moyens ou des objectifs à atteindre mais aussi garantir la bonne exécution du marché.

Nous vous proposons cette formation qui intègre une demi-journée d'atelier pratique pour vous permettre de travailler sur la composition et la structuration d'un CCTP Travaux et également sur les différents outils de bonne exécution sous forme de clauses à intégrer au CCTP.

Lisez attentivement ce programme et pour réserver votre place, retournez-nous dès aujourd'hui votre bulletin d'inscription.

Dans l'attente de vous accueillir prochainement, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Hot line

Au cours de l'année qui suit votre formation, vous bénéficierez d'une assistance-conseil assurée par votre formateur, auquel vous pourrez vous adresser par courriel ou par téléphone

Consultez les dates de cette formation sur notre site en [CLIQUANT ICI](#).

À qui s'adresse cette formation ?

- Responsable de services techniques, ingénieur
- Responsable de chantier
- Conducteur d'opération de travaux
- Maître d'ouvrage amené à rédiger des CCTP

Prérequis

Bonnes connaissances des opérations de travaux et connaissances de base en matière de marchés publics

Objectifs

- Comprendre comment s'intègre le CCTP parmi les autres documents d'un dossier de consultation des entreprises pour un marché de travaux
- Intégrer l'ensemble des informations essentielles et structurer efficacement son CCTP
- Maîtriser les outils de bonne exécution des CCTP Travaux
- Rédiger les clauses à intégrer au CCTP en fonction de la nature du marché
- Optimiser la rédaction des CCTP et l'élaboration du cadre de prix (DPGF) qui en découle

Modalités pédagogiques et d'évaluation

À partir du cadre réglementaire et des procédures de passation des marchés de travaux :

- Explications sur le rôle et l'usage des différents documents et outils constitutifs d'un dossier de consultation des entreprises à partir d'exemples concrets
- Focus sur les aspects techniques du cahier des charges
- Atelier de mise en œuvre pratique d'une demi-journée

Programme du 1^{er} jour

8h45 **Accueil et collation**

9h00 **Présentation**

- Présentation des enjeux de la formation et des modalités d'animation
- Tour de table pour recenser les besoins des stagiaires

9h15 **Les pièces des marchés de travaux**

- Le dossier de consultation des entreprises : le règlement de la consultation, l'acte d'engagement et le CCAP
- La forme du prix : la DPGF, le BPU, le DQE
- L'utilisation du CCAG Travaux pour la rédaction de certaines clauses du CCTP
- Le CCTG - Travaux

10h30 **Pause café**

10h45 **Le CCTP travaux : composition et structuration**

- La définition et les généralités
- La structuration du CCTP travaux
- Les règles de l'art de la construction : textes réglementaires et normatifs
- Le principe de description d'un CCTP Travaux

12h30 **Pause déjeuner**

14h00 **Les outils de bonne exécution du CCTP Travaux**

- Le programme : définition des besoins techniques
- L'avant-projet : la réponse du MOE au programme
- La phase projet : aboutissement de la conception
- Le passage de la phase projet à l'élaboration du CCTP

- La réunion de chantier : un outil de coordination indispensable
- La réception des travaux : OPR et document de fin des travaux

ÉCLAIRAGE PRATIQUE : Présentation commentée d'un DOE et d'un DIUO

15h30 **Pause rafraîchissements**

15h45

CAS PRATIQUE : Analyse d'un CCTP Travaux

17h00 **Fin de la première journée**

Programme du 2^e jour

8h45 **Accueil et collation**

9h00 **La rédaction et les clauses à intégrer au CCTP Travaux**

- La définition de l'opération
- Les clauses obligatoires et les précautions à prendre
- Les documents graphiques
- L'identification des intervenants
- La consistance des travaux : pertinence des prestations recherchées

10h30 **Pause café**

11h45

- La réglementation générale
- Le marquage CE
- La mise en œuvre des prescriptions
- Les produits et matériaux

12h30 **Pause déjeuner**

14h00

ATELIER PRATIQUE :

Rédaction d'un CCTP travaux et du cadre de prix associé (DPGF) relatif à la « rénovation de bureaux » ou à partir d'un cas proposé par l'un des stagiaires

- Travail en sous-groupe pour coconstruire le projet de rédaction

15h30 **Pause rafraîchissements**

- Restitution des travaux des sous-groupes et échange sur les solutions proposées : bonnes pratiques, points de vigilance...

16h45 **Quiz d'évaluation et tour de table relatif aux objectifs visés**

17h00 **Fin de la formation**



Votre formateur **Olivier HOUSSET**

Diplômé d'un Master II en Aménagement et environnement et d'un Mastère spécialisé en Évaluation environnementale et Conduite de projets, Olivier HOUSSET est expert des opérations de travaux et de maintenance depuis plus de 8 ans

- Après un parcours dans la gestion des risques environnementaux, il a occupé plusieurs postes de responsable et directeur de services techniques, travaux et exploitation (Université Paris Descartes, Musée de l'Air et de l'Espace) pour lesquels il a géré de grosses opérations de constructions et de maintenance
- Actuellement Responsable du service travaux et exploitation des infrastructures techniques à l'Institut Gustave Roussy, il a en charge la maîtrise d'ouvrage des bâtiments et l'exploitation des 110 000 m² d'infrastructures

Optimiser vos CCTP Travaux

POUR VOUS INSCRIRE

- envoyez ce formulaire par email à : ins@cfc.fr
- téléphonez au service réservation au : 01 81 89 34 60
- connectez-vous sur notre site internet : www.cfc.fr
- adressez ce formulaire complété à :

CFC Formations 97-99 avenue du Général Leclerc 75014 PARIS



Établissement/organisme

Adresse

CP Ville

Tél Fax Email

N° SIRET

Activité/Code NAF

Nom du responsable de formation (pour suivi du dossier) :

Tél Email

Nom du signataire de la convention de formation :

Formation choisie :

Nom de la formation ou du parcours Code :

Lieu retenu Date(s) ou cycle(s)

Participant(s) :

1^{er} Nom Prénom Fonction

Tél. portable Email

2^e (-15 %) Nom Prénom Fonction

Tél. portable Email

3^e (-25 %) Nom Prénom Fonction

Tél. portable Email

Coût total **Code promo** **Financement OPCA** : oui non

Le(s) soussigné(s) accepte(nt) les conditions générales de vente (ci-contre).

Date :

Cachet et signature :

Votre rencontre avec CFC s'est faite par :

- notre catalogue
- notre site internet
- appel téléphonique
- notre newsletter
- un emailing
- bouche-à-oreille

MARCHÉS PUBLICS

Marchés de travaux et de maîtrise d'oeuvre

Réservation

Pour garantir votre participation à une session de formation, nous vous conseillons de réserver rapidement votre place sans pour cela vous engager fermement. Ainsi vous aurez la certitude de pouvoir prendre part à la formation à la date de votre choix indépendamment du processus de validation interne à votre établissement. Pour cela, contactez-nous au 01 81 89 34 60.

Confirmation

L'inscription deviendra définitive à réception de votre bulletin d'inscription ou du bon de commande.

Frais de participation, réduction

Prix net : 1890,00 €

Les frais de participation comprennent : la formation, le dossier regroupant les supports de travail, le café d'accueil, les pauses, les déjeuners.

Nous accordons des remises dès la 2^e inscription d'un même établissement pour une même formation. Afin de connaître notre politique commerciale, nous vous invitons à nous contacter au 01 81 89 34 60.

Toute formation commencée et pour laquelle le stagiaire n'a exprimé aucun mécontentement au cours de la première demi-journée, est due en totalité. La formation est également due en totalité, si le stagiaire ne s'est pas présenté et qu'aucune demande d'annulation ne nous est parvenue avant le début de la formation. Une convention de formation simplifiée vous sera envoyée dès réception de votre inscription.

Paiement

1- Par mandat administratif et virement à notre compte : IBAN FR7610278060720002167024591 libellé avec le N° de la facture et le nom du participant.

2- Ou par chèque à l'ordre de CFC, avec la mention du titre de la formation, au dos du chèque.

Annulations, remplacement, report

Les annulations doivent nous être communiquées par écrit au plus tard 15 jours avant le début de la formation. Des frais d'annulation à hauteur de 10 % du montant total de la formation seront appliqués. Au-delà de cette limite, les frais de participations sont dus en totalité, néanmoins les participants pourront se faire remplacer.

En cas d'absence en raison d'un empêchement majeur d'un participant et sous réserve d'avoir reçu le règlement de la facture de la session à laquelle il n'a pas pu prendre part, à titre commercial, CFC Formations propose un report de participation sur la session suivante de la formation.

Les remplacements sont admis à tout moment, sans frais, sur simple avis précisant l'identité et les coordonnées du remplaçant.

CFC Formations se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session de formation lorsque le nombre de stagiaires est insuffisant ou trop important pour garantir de bonnes conditions pédagogiques, ou encore si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent (grève des transports, intempéries...).

La décision sera communiquée aux personnes concernées dans la mesure du possible au plus tard 5 jours avant le début de la formation. Un report d'inscription sera alors proposé.

Lieu de formation

Tous nos séminaires se déroulent dans des hôtels haut de gamme.

Le lieu exact de la formation vous sera précisé sur votre convocation au stage.

Garantie de qualité



Organisme certifié Qualiopi au titre de la catégorie d'actions de formation répondant aux 7 critères du Référentiel National Qualité. La qualité de nos formations et l'expertise de nos enseignants vous garantissent, si nous manquions à nos engagements, le remboursement intégral de vos frais de participations sur simple demande au cours de la première demi-journée de la session.

N° d'organisme de formation

11 92 21182 92 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Informatique et libertés - Gestion des données personnelles

Les informations communiquées sont indispensables au traitement de votre dossier d'inscription et sont destinées à nos services pour l'établissement des conventions de formation. CFC se réserve le droit de conserver et d'utiliser ces données pendant 3 ans. Conformément à l'article 27 de la loi « Informatique et libertés » du 6 juin 1978, vous pouvez accéder à ces informations et en demander éventuellement la rectification ou la suppression en adressant une demande par courrier ou par courriel. Nous nous accordons le droit de céder nos adresses, de les louer ou de les échanger avec d'autres sociétés, à l'exception d'un refus notifié par écrit de votre part.

Contact

CFC Formations 97-99 avenue du Général Leclerc 75014 PARIS - Tél. : 01 81 89 34 60 - Email : ins@cfc.fr

Site web www.cfc.fr